



plan surendettement accepté créancier demande de payer a la cauti

Par **sebthepit**, le **25/05/2012** à **14:33**

bonjour je vous explique mon gros soucis j ai deposer un dossier de surendettement le plan a été refuser une premiere fois par un creancier et j en suis arriver demander les mesures recommander j ai un pret de 26 000 euro avec une caution solidaire qui est ma maman le plan des mesures recommander par le juge a été etablie et acceptez par les creancier pour ca c bon le gros souci c que le pret de 26 000 euro le credit agricole des savoie demande a ma caution donc ma mere de remboursser alors qu il on acceptez le plan que dois je faire ai je des recours je ne comprend pas qu il demande a moi et a la caution en meme temp pouvez vous m aidez je n i comprend plus rien merci

Par **youris**, le **25/05/2012** à **15:04**

bjr,
le plan de surendettement vous est personnel, il ne concerna pas votre mère caution solidaire; donc je pense que le créancier peut demander à la caution de payer du fait que vous ne payez pas, c'est l'application de l'acte de cautionnement.
à confirmer neammoins par d'autres intervenants.
cdt

Par **sebthepit**, le **25/05/2012** à **15:24**

bonjour je suis d accord avec vous mais le fait est que j ai un tableaux de remboursement donc je vai rmboursser les creancier mai il veulle quand meme taper sur la caution ce n est pas logique du fait que je les remboursse enfin j i comprend plus rie c chian et enplus je sais plus comment faire car en fin de compte je paye plus que avant seulement avant j avais unecarte et un chequier je pensait quand fesant und esurrendement je m en sortirai mieux mai total avant je payait 319 euro de echeance et maintenant je vai payer 500 ou est l avantage je dit 500 car il demande 300 a ma mere par mois et 200 a moi c pas bien logique j aurai du rien faire et continuer a payer ce que je payait